

# VENTE

**SUR LICITATION**

**AUX ENCHERES PUBLIQUES**

au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHARTRES au Palais de Justice de ladite ville, 3 rue Saint-Jacques

**IMAGINE BROSSOLETTE**

Avocats au Barreau de CHARTRES  
33, rue Pierre Brossolette - 28000 CHARTRES  
☎ 02 37 91 67 81

**LE JEUDI 17 DECEMBRE 2020 A 14 HEURES**

*d'un TERRAIN nu arboré et en friche  
situé dans un lotissement*

*sis lieudit « Le Bois de la Mare »  
à DAMPIERRE SUR AVRE (28)*

cadastré section ZL n°299 lieudit "Le Bois de la Mare" pour une contenance de 34 a 97 ca, formant le lot n° 6 du lotissement autorisé par arrêté préfectoral en date du 11/01/1978 et TOUS DROITS INDIVIS dans une parcelle formant le lot n° 8 dudit lotissement d'une contenance de 11 a 52 ca cadastrée section ZL n° 301, servant de voie d'accès.

**Ce terrain se situe entre le n° 1 et le n° 5 Allée des Mésanges à DAMPIERRE SUR AVRE (28350).**

La parcelle 301 est un chemin d'accès.

La parcelle 299 est un terrain nu arboré et en friche.

Présence d'une clôture : poteaux et lisses béton, état ancien.

En exécution d'un jugement du TJ de CHARTRES du 19/05/2020, définitif, à la requête de Maître Christophe BASSE, membre de la SELARL C. BASSE, demeurant 171 avenue Charles de Gaulle – CS 20019 – 92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX, agissant en qualité de liquidateur de la liquidation judiciaire de Monsieur Philippe Laurent FRAJBERG, né le 05/08/1957 à PARIS 4ème, de nationalité française, demeurant 4 rue Haute Berneuse – 28190 SAINT GEORGES SUR EURE, fonction à laquelle il a été désigné par jugement du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES le 17/04/2009, ayant pour Avocat Maître Frédérique VANNIER, membre de la SCP IMAGINE BROSSOLETTE.

En présence ou elle dûment appelée de Madame Sandrine SALVI, Colicitante.

**Mise à prix :**  
**36.000 €**

*avec faculté de baisse de mise à prix  
d'1/3 en cas de non enchère*

*La visite du bien est fixée le 23 novembre 2020 à 14H  
en présence de Maître ETIENNE,  
huissier de justice à CHARTRES*



Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de CHARTRES. Se munir : d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant puisse être inférieur à 3.000 € + attestation de la banque qui indique l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois, d'une pièce d'identité, du livret de famille (ou d'une photocopie certifiée conforme) et, pour les sociétés, d'un extrait KBIS ainsi qu'une attestation sur l'honneur dans les formes de l'art.R322-41-1 du CPCE indiquant si l'enchérisseur a fait l'objet ou non d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L322-7-1 du CPCE et lorsque le mandant est une personne physique, si le bien est destiné ou non à son occupation personnelle.

**Pour tous renseignements, s'adresser à :**

- la SCP IMAGINE BROSSOLETTE, Avocat à CHARTRES – 33 rue Pierre Brossolette. Tél. 02 37 91 67 81 (Dossier : 2019387).
- au greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où le cahier des conditions de la vente est déposé
- sites INTERNET : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com), [chartres.gesica.org](http://chartres.gesica.org) et [www.encheresjudiciaires.com](http://www.encheresjudiciaires.com)